



# INVITATION

Les adhérents de l'UFC-QUE CHOISIR METZ  
sont invités à participer à l'assemblée générale  
extraordinaire qui se tiendra :

**le samedi 24 mars 2018 à 15 heures,**  
au Centre Abbé Châtelain, 3 B rue de l'abbé Châtelain à MONTIGNY-LES-METZ

## **ORDRE DU JOUR**

- Proposition de modifications statutaires : modifications des articles 1 à 9 et 11 à 15.
- Vote sur les modifications proposées.

Toutes les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité absolue (plus de la moitié des voix) des membres présents ou représentés, par vote à main levée ou à bulletin secret à la demande de la majorité des membres présents ou représentés.

**UFC-QUE CHOISIR METZ - BP 40103 - 4 place de la Nation 57951 MONTIGNY LES METZ CEDEX**

*Notre association est toujours à la recherche de bénévoles compétents et motivés. Nous espérons donc qu'un certain nombre d'adhérents nous proposeront leur aide.*

*(1/2 journée par semaine ou plus : Conseil juridique, accueil, comptabilité, informatique, enquêtes)*

## **UFC-QUE CHOISIR METZ**

### **Assemblée générale extraordinaire du samedi 24 mars 2018**

Si vous ne pouvez pas participer à cette assemblée générale, mais que vous souhaitez vous faire représenter, vous pouvez donner pouvoir à un adhérent ou à une adhérente de votre choix dans la forme du modèle ci-dessous.

## **POUVOIR**

M. Mme, Mlle .....  
Adhérent(e) à l'UFC-Que Choisir de Metz

**Donne pouvoir à** M. Mme, Mlle .....

Pour me représenter à l'assemblée générale extraordinaire de l'UFC-Que Choisir de Metz du samedi 24 mars 2018.

*(Signature précédée de la mention "bon pour pouvoir")*